CHAVILLE

Découvrez Chaville

Chaville se situe à proximité des deux villes les plus visitées en France et dans le monde : Paris (13 km) et Versailles (5 km). La commune dispose d'un patrimoine écologique remarquable : la moitié de son territoire est occupé par des forêts. Chaville séduit également par son « esprit village » symbolisé par son « Cœur de ville ».



À deux pas de Paris et de Versailles, Chaville séduit tout d'abord par la qualité de son environnement constitué de coteaux boisés, de chemins pédestres et cyclotouristes.

Avec 156 hectares de surface boisée, la moitié du territoire communal est couverte de forêts. Héritage des chasses des rois de France, les forêts domaniales de Meudon et de Fausses Reposes forment un patrimoine naturel remarquable protégé et source d'une grande biodiversité.

Le parc forestier de la Mare Adam, les espaces verts entretenus par le Territoire Grand Paris Seine Ouest, ainsi que de nombreux jardins privatifs, contribuent à ce patrimoine vert.

Chaville est une ville résidentielle vivante et animée où se développe une activité économique essentiellement tournée vers les services, la construction et le commerce.

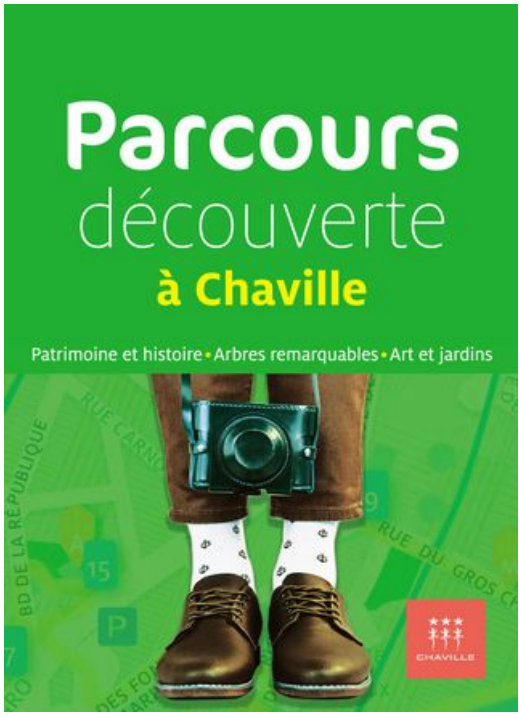
L'aménagement du centre ville de Chaville a donné à la commune un véritable « Cœur de ville », lieu d'échanges et de convivialité, dans un esprit village. Il représente le nouveau visage de Chaville.

La vie associative y est particulièrement riche et diversifiée. On compte à Chaville plus de 200 associations culturelles, sportives et de loisirs.

Promenade dans Chaville



Partez à la découverte de Chaville !



En juin 2019, la Ville de Chaville a édité un "Parcours découverte" composé de 3 plans thématiques :

- **Patrimoine et histoire**
- **Arbres remarquables**
- **Art et Nature**

L'occasion de déambuler à travers les rues et ruelles, les parcs et jardins, sans oublier la forêt de Meudon et celle de Fausses-Reposes.

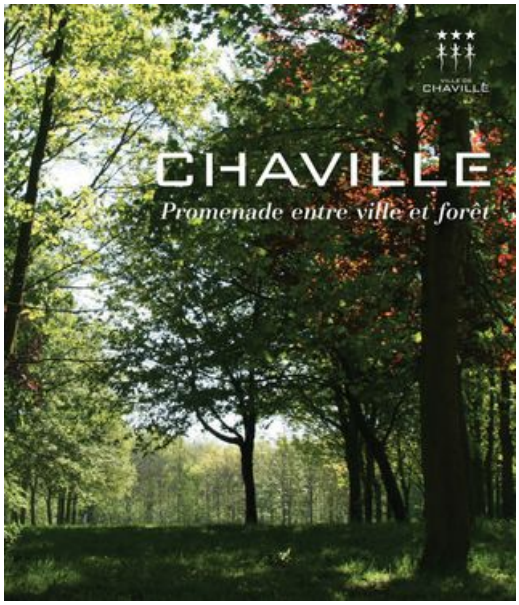
Explorez votre ville sous des angles nouveaux et partez à la rencontre de découvertes végétales, artistiques et

historiques !

Ce document est disponible à l'accueil de la mairie ou auprès du service Communication.

Téléchargez le plan
"Parcours découverte à Chaville"

Promenade entre ville et forêt



Édité par la Ville de Chaville, le livre *Chaville : promenade entre ville et forêt*, richement illustré, vous invite à découvrir ou redécouvrir l'histoire de Chaville à travers l'histoire de ses rues.

Le livre est en vente en mairie et par correspondance en téléchargeant le bon de commande.

Contact

Service Archives Documentation
01 41 15 47 11
Par mail

Chaville en chiffres

Démographie
Au 1er janvier 2026, Chaville comptait 20 904 habitants (source INSEE, population municipale d'après le recensement de 2023).

Superficie +

- 355 hectares dont 156 hectares de forêts (soit 44% du territoire communal)
- 23 km de voies communales

Situation géographique +

Situation géographique

- Latitude : 48° 48' 31" Nord
- Longitude : 2° 11' 19" Est
- Altitude : de 63 m à 173 m
- 13 km du centre de Paris
- 3,5 km du Pont de Sèvres
- 5 km de Versailles

Communes voisines

- Au nord : Ville-d'Avray et Sèvres
- À l'est : Meudon
- Au sud : Vélizy-Villacoublay
- À l'ouest : Viroflay

Situation administrative

- Préfecture : Nanterre
- Sous-préfecture : Boulogne-Billancourt
- Métropole du Grand Paris : Territoire Grand Paris Seine Ouest comprenant les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray

8e circonscription législative des Hauts-de-Seine (Chaville, Sèvres, Marnes-la-Coquette, Vauvresson, Meudon, Ville-d'Avray)

- Députée : Prisca Thevenot

17e canton des Hauts-de-Seine (Meudon, Chaville)

- Conseillers départementaux : Denis Larghero et Armelle Tilly
 Armelle Tilly est 12e vice-présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, en charge des solidarités et affaires sociales.

Région Île-de-France

- Conseillère régionale : Anne-Louise Mesadieu

Anne-Louise Mesadieu est 14e vice-présidente chargée de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et à la défense des libertés

Économie

- 671 activités marchandes du secteur privé (entreprises, professions libérales, commerce, artisanat...) dont 151 commerces et services de proximité *(source : service Commerce-Marché, juin 2015)*

Vie scolaire

- 5 écoles maternelles
- 3 écoles élémentaires
- 1 collège
- 1 établissement privé (de la maternelle au lycée)

Petite enfance

- 3 multi-accueils
- 1 jardin d'enfants
- 1 multi-accueil associatif parental
- 4 micro-crèches (2 associatives, 2 privées)
- 1 multi-accueil privé
- 1 Relais Petite Enfance (RAM et RAP)
- 1 Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)
- 2 Maison d'assistantes maternelles (MAM)

Culture, sports et loisirs

- 200 associations culturelles, sportives, sociales, humanitaires...
- 1 salle de spectacle et de cinéma (638 places)
- 1 conservatoire
- 1 médiathèque
- 1 atelier d'arts plastiques et de gravure
- 1 Maison des Jeunes et de la Culture : MJC de la Vallée - 25 de la Vallée
- 1 stade
- 4 gymnases
- 7 courts de tennis
- 3 dojos
- 1 jardin d'arc
- 1 salle de boxe
- 2 salles polyvalentes

Label "Villes et villages fleuris"



Chaville est labellisée « 3 fleurs » du concours Villes et Villages fleuris :

- La commune a obtenu sa première fleur en 1997
- Une deuxième fleur en 1999
- Une troisième fleur en 2004
- La troisième fleur est renouvelée en 2024, avec un Coup de cœur du jury

Le label des Villes et Villages Fleuris est organisé par le Conseil national des Villes et Villages Fleuris (association loi 1901).

Label "Ville active et sportive"

La Ville de Chaville a obtenu le label « Ville Active et Sportive » à l'occasion du Forum SportColl en février 2017.

Cette labellisation a pour but de récompenser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes.

Sur les 384 communes qui avaient déposé un dossier, 175 d'entre elles ont été récompensées. Chaville a reçu un label avec deux lauriers (sur 4 possibles), le niveau le plus élevé pour les villes distinguées en Île-de-France.

La première édition de ce label était co-organisée par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'Union sport & cycle et l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes). Elle était parrainée par Tony Estanguet, co-président de la candidature Paris 2024.

À noter : le label « Ville Active et Sportive » est obtenu pour une durée de deux ans.

Label "Commune Donneur"

Depuis juin 2013, la Ville de Chaville organise régulièrement des collectes de sang, avec l'Établissement français du sang (EFS).

En 2014 et 2018, Chaville a été distinguée au concours "Label commune donneur" pour ses actions visant à augmenter le nombre de donneurs. La commune a reçu 2 prix :

- **Le cœur "collecte" pour l'accueil, le confort et l'accessibilité des collectes de sang**
- **Le cœur "communication" pour la pédagogie et l'information mises à disposition des citoyens**

Le 25 septembre 2023, Chaville s'est vu attribuer **le label "commune donneur" de niveau or**, afin d'illustrer l'engagement sans faille de la Ville pour la promotion du don du sang, depuis 10 ans maintenant.

Parrainage de l'escadron 11/1 du groupement blindé de gendarmerie mobile de Versailles-Satory

Le 10 décembre 2005, la Ville de Chaville a signé une Charte de parrainage avec l'escadron 11/1 du groupement blindé de gendarmerie mobile de Versailles-Satory, devenant ainsi la première ville de France à parrainer un escadron de gendarmerie mobile.

Ce projet, préparé en collaboration avec l'Association des Villes Marraines et la Direction générale de la Gendarmerie nationale, avait été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 18 mai 2005.

Ce partenariat vise à créer des liens durables entre la population chavilloise et les forces de gendarmerie, notamment à travers des rencontres, des visites de Satory, des démonstrations et des actions de sensibilisation auprès des écoles.

Dès 2005-2006, des élèves de l'école Anatole France ont ainsi participé à des échanges avec les gendarmes. L'escadron a également pris part à plusieurs temps forts de la vie communale : cérémonies commémoratives, Forum des associations, vœux municipaux, sorties scolaires et actions citoyennes.

Le parrainage s'est poursuivi au fil des années, notamment avec une réception organisée en février 2007 pour célébrer le retour de l'escadron d'une mission en Nouvelle-Calédonie.

Au-delà des cérémonies, ce partenariat a permis d'établir des relations privilégiées et durables entre Chaville, ses habitants et une unité de gendarmerie mobile particulièrement engagée, dans l'esprit de l'Association des Villes Marraines qui œuvre au rapprochement entre les forces armées et la communauté nationale.

À l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918), lors de la commémoration du 11 novembre 2018, une sculpture réalisée par Jean-Alexandre DELATTRE, intitulée "Véhicule de l'avant blindé", a été remise à l'escadron 11/1.

Une prise de commandement du capitaine Baptiste COURDAVAULT-DUPRAT a été organisée à Chaville le 5 mai 2026, dans les jardins de l'hôtel de ville (*voir photo ci-dessous*).



LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- Le Cœur de ville
- Les forêts
- Les parcs et jardins
- Le fleurissement
- Les associations

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS